

Bulletin d'inscription

Stage d'écriture créative, céramique et expression terre sur l'île d'Égine

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :rue.....

Code postal : Ville..... Pays.....

TELEPHONE :

EMAIL :

- Je m'inscris au stage d'écriture créative et céramique en Grèce du 21 au 27 juin 2021.

Tarif du stage (ateliers, 6 repas, excursions) : 695 €

- Je verse 350€ d'arrhes :

par chèque à l'ordre de l'association EVES

par virement (IBAN : FR50 2004 1010 0826 1626 1B02 962 - BIC : PSSTFRPPMAR -

Titulaire du compte : L ETINCELLE VOYAGER ECRIRE S EPANOUIR). Merci de préciser votre nom et la référence : Stage juin 2021.

- Je réglerai mon hébergement directement (soit par virement, soit en espèces) à l'Oikia Karapanou (280€), une grande maison atypique et remplie de poésie, équipée pour accueillir des séminaires. Chambres spacieuses individuelles et doubles, salles-de-bain partagées.

Date :

Signature :

Le bulletin d'inscription (et le chèque) sont à renvoyer à l'adresse suivante :

Mme Vidal-Naquet, Association L'étincelle, 68 rue des Dominicaines, 13001 MARSEILLE.

Ou, si vous faites un virement, par email : info@etincelle.gr

Déroulé du stage (horaires données à titre indicatif)

- Lundi 21 juin : dès 16 h installation dans vos chambres. Lancement du stage à 18 h.
- Du mardi au samedi, les ateliers auront lieu de 9 h à 13 h le matin, puis de 18h à 20h le soir.
- Samedi 26 juin : soirée de clôture du stage
- Dimanche 27 juin : après le petit déjeuner, l'Oikia Karapanou devra être libérée à midi.

Le stage inclus :

- Six jours à l'Oikia Karapanou (incluant les petits déjeuners, le dîner le premier soir et les déjeuners les cinq jours suivants, l'accès à la cuisine pour les autres repas)
- La participation à tous les ateliers et excursions sur l'île : 6 heures par jour pendant 5 jours avec les deux intervenantes.
- Le matériel pour la céramique et la cuisson.
- Conseils et assistance pour l'organisation de votre voyage et de vos loisirs sur place.
- L'adhésion de 10€ à l'association « L'étincelle. Voyager, écrire, s'épanouir ».

Attention, ne sont pas compris dans le stage :

L'hébergement (l'association s'occupe simplement de votre réservation).

Les billets d'avion, les transferts, les traversées en bateau, les repas du soir (excepté le premier jour), vos déplacements sur l'île en dehors des excursions prévues ainsi que tous services non mentionnés au programme.

Assurance

L'association a une assurance qui vous couvre pendant les activités du stage, mais pas pendant vos temps libres, ni votre voyage pour venir à Egine. Veillez à prendre une assurance de voyage, par exemple avec votre billet d'avion.

Arrhes

En cas de désistement de votre part plus de 4 mois avant le début du stage, les arrhes sont remboursés à hauteur de 300 €.

En cas de désistement de votre part plus de 2 mois avant le début du stage, les arrhes sont remboursés à hauteur de 150€.

En-dessous de 2 mois, les arrhes ne pourront pas être remboursés.

Politique COVID 19

En raison de la situation sanitaire encore incertaine, l'association rembourse les acomptes versés en cas d'annulation du stage due au Covid 19. Un nouveau stage sera immédiatement reprogrammé : en laissant vos arrhes, vous êtes prioritaire pour ce stage-ci ou un autre.

Solde du stage

Le solde sera à régler avant le 6 juin 2021. Passée cette date, il ne pourra être remboursé en cas de désistement de votre part.